

**La Ville de Bayonne recrute par voie statutaire
(mutation, détachement ou liste d'aptitude)**

**au sein de la Direction enfance jeunesse éducation
Service petite enfance**

**Un·e agent·e d'entretien
pour la crèche du Quai Chaho
(cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux)**

1) Mission générale du poste :

L'agent·e réalise les opérations de nettoyage des locaux de la crèche et l'entretien courant du matériel, du linge et du mobilier utilisé par les enfants.

En période de Covid-19, les missions de l'agent.e d'entretien sont essentielles : il ou elle met en application les consignes sanitaires posées strictement et fait preuve d'une vigilance renforcée ; la Directrice de la crèche est garante du respect de ces consignes dans son établissement.

L'agent·e réceptionne, prépare et valorise les repas et coordonne son service à table.

2) Activités principales du poste :

- Assurer l'entretien courant, la préparation et le rangement du matériel et des équipements utilisés : gère l'entretien du linge de change, de repas, de sommeil et d'activités et réalise le nettoyage du matériel, conformément aux consignes sanitaires – évolutives en période de Covid-19 ;
- Effectuer l'entretien et la remise en état des locaux, de l'office et des salles de restauration en suivant les protocoles (HACCP, plan de nettoyage...) conformément aux consignes sanitaires – évolutives en période de Covid-19;
- Réaliser l'approvisionnement et le stockage des produits d'entretien et des matériels utilisés conformément aux consignes sanitaires – évolutives en période de Covid-19 ; veiller au respect de l'environnement dans leur utilisation ; évaluer et distribuer le petit matériel d'hygiène ;
- Réaliser la collecte, le tri sélectif et l'évacuation des déchets courants ;
- Réceptionner, contrôler, stocker et remettre en température les denrées alimentaires dans le respect des protocoles : respect de l'HACCP, vérification des DLC et réalise les commandes ;
- Assurer le service des repas dans le respect des projets individualisés et/ou des régimes spécifiques des enfants : en respectant le projet pédagogique et les règles de sécurité et d'hygiène ;
- Signaler toute situation suspecte, tout problème technique détecté ou toute infraction et en référer aux services compétents : signaler les dysfonctionnements et les dégradations par le biais de transmissions orales et écrites ;
- Assurer les premiers gestes d'urgence et en informer sa hiérarchie.

Activités secondaires :

- Accueillir et accompagner les enfants et les parents : occasionnellement, en renfort de l'équipe ;
- Participer aux activités événementielles, éducatives et pédagogiques de son champ d'intervention en lien avec le projet en place : participe aux réunions d'équipe et aux activités événementielles organisées par la collectivité et les partenaires ;
- Assurer et/ou participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets : participe aux projets internes en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire et dans le cadre du schéma directeur de la petite enfance de la collectivité ;
- Accompagner et former les stagiaires et apprentis en assurant la transmission et le partage.

3) Compétences requises :

Connaissances théoriques, générales, procédurales ou spécialisées (savoirs) :

A maîtriser pour intervenir en autonomie :

- Connaissance des règles d'hygiène, de sécurité et d'entretien propres à son champ d'intervention : HACCP ; protocoles d'hygiène et de sécurité ; guide ministériel d'accueil du jeune enfant en période de Covid-19 ;
- Connaissance des règles, techniques d'utilisation et des conditions de stockage des produits, matériaux et matériels ; connaissance des conditions d'utilisation et de fonctionnement des équipements ;
- Connaissance des procédures et de la réglementation relatives à son ou ses domaines d'activité ;
- Connaissance et suivi des protocoles d'accueil individualisés ;
- Connaissance des règles d'usage des équipements de protection individuelle et des gestes et postures de travail et savoir les appliquer ;
- Connaissance des projets éducatifs, pédagogiques et des chartes de la collectivité en lien avec son domaine de compétence : règlement intérieur de la crèche, schéma directeur de la petite enfance.

Pour lesquelles des notions sont attendues :

- Connaissance du développement physique, moteur, psychique, affectif et cognitif de l'enfant de moins de 6 ans et de diététique en fonction de l'âge de l'enfant ;
- Connaissance de la démarche engagée par la collectivité en matière de développement durable : gestion des déchets et nettoyage responsable du linge... ;
- Connaissance des services de la collectivité, de son organisation, de ses compétences et de son environnement professionnel.

Savoirs pratiques techniques (savoir-faire) :

A maîtriser pour intervenir en autonomie :

- Savoir vérifier l'état de propreté des locaux ou espaces et identifier les surfaces ou les lieux à désinfecter ;
- Savoir appliquer les règles d'hygiène et de sécurité des risques liées à la manipulation des déchets : règles générales liées à l'établissement ;
- Savoir appliquer les consignes et techniques d'utilisation et de stockage des machines, du matériel et des produits utilisés dans son domaine d'intervention ;
- Savoir travailler en équipe et en réseau : en sachant développer l'entraide, la cohésion d'équipe et la solidarité ;
- Savoir organiser son travail ou les activités selon les consignes, les contraintes, les délais et les priorités et respecter les délais de commandes pour les repas et savoir gérer les imprévus ;
- Savoir réceptionner, contrôler, stocker et remettre en température les préparations alimentaires dans le respect des protocoles d'hygiène et de sécurité ; savoir assurer le service dans un climat de bienveillance ;
- Savoir détecter et signaler les anomalies et/ou les dysfonctionnements et/ou les dégradations constatés aux services compétents et à sa hiérarchie ;
- Savoir pratiquer les gestes de premiers secours ;
- Savoir alerter et rendre compte par écrit ou oralement de l'activité à sa hiérarchie / aux différents interlocuteurs.

Pour lesquelles des notions sont attendues :

- Savoir anticiper, comprendre et réguler les situations de conflits, de stress ou de tension entre les enfants et au sein de l'équipe.

Aptitudes et qualités à mobiliser en situation de travail (savoir-être) :

- Être rigoureux ;
- Être respectueux de l'organisation, de la hiérarchie et du public ;
- Savoir se rendre disponible ;
- Faire preuve de capacité d'autonomie et d'adaptation au changement ;
- Avoir le sens des responsabilités ;
- Faire preuve de partage et de communication ;
- Faire preuve de capacité de patience, de bienveillance et de discrétion.

4) Conditions et contraintes d'exercice :

- Formation HACCP attestant une maîtrise des protocoles d'hygiène et de sécurité recommandée ;
- Déplacements importants au regard de la surface de la crèche (800 m²) et de la configuration des locaux (plusieurs niveaux) ;
- Au regard du contexte actuel de vigilance Covid 19, avoir des connaissances d'hygiène hospitalière et faire preuve d'adaptation face au changement des consignes à respecter rendues nécessaire par l'évolution fluctuante de l'épidémie sur le territoire ;
- Travail en soirée (13h -20h).

Renseignements auprès de Madame Laëtitia BLANDIE,
Directrice de la Crèche Quai Chaho - ☎ 05. 59.25.76.66

Rémunération statutaire + régime indemnitaire

Candidature (lettre de motivation manuscrite, CV, dernier arrêté de situation administrative)

à adresser par voie postale à :

Monsieur le Maire de Bayonne
Hôtel de Ville - 1, avenue Maréchal Leclerc
BP 60004 - 64109 Bayonne Cedex

AVANT LE MARDI 6 OCTOBRE 2020